Mairie de Séné Ados Loisirs



FICHE DE CHOIX

Hiver 2025

Ce dossier est à destination des familles sans portail familles.

Un dossier famille doit être à jour et impérativement retourné en mairie pour valider cette fiche de choix (+ Attestation d'assurance extrascolaire 2024-2025 + Attestation de quotient familial).

INFORMATIONS Nom et prénom de (des) l'enfant (s): Date de naissance : Etablissement fréquenté: Informations importantes à nous rappeler de façon à accueillir votre enfant dans les meilleures conditions (informations confidentielles): Allergies, pathologies, difficultés diverses (langages, auditives...), régime alimentaire particulier, handicap etc... Sachez que la mise en place d'un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) est possible au sein de l'Accueil de Loisirs (se rapprocher du Responsable Enfance-Jeunesse) Parent inscrivant l'enfant: Adresse: Code postal: Téléphone: E-mail: Diffusion d'informations par e-mail: OUI NON ATTESTATION DE PRESENCE □ 1^{ère} inscription □ Q.F:N° d'allocataire: **EN CAS D'URGENCE** Si vous n'êtes pas joignable NOM: Tél: Nom du médecin traitant : Tél:

LE CALENDRIER DES VACANCES

ADOS LOISIRS 12-17 ans: (cases à cocher)

Date	Χ	Journée ou demi-journée
10/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
11/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
12/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
13/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
14/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h 15
17/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
		Après-mìdi et soirée avec repas de 13 h 45 à 21 h
18/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
19/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h
20/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h 30
21/02		Journée avec repas de 9 h 30 à 17 h 30

LE FONCTIONNEMENT D'ADOS LOISIRS

Ados Loisirs

Lieu de rendez-vous : Espace jeunes (rue de Cousteau, Séné) modulaires près du gymnase Cousteau

Accueil: Pour les 12-17 ans, ouverture de 8h15 à 9h30 et de 17h à 17h30 (selon l'heure de fin d'activité).

Navette: Une navette entre le Bourg et le Poulfanc est mise en place. La réservation est obligatoire et payante sur le portail famille avec un nombre de place limité. Un temps d'accueil est proposé à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 au centre sportif Le Derf.

Pour les enfants d'Ados Loisirs habitant le Bourg, le départ se fera du centre sportif Le Derf à 8h45 et le retour à 17h30.

Merci d'être présent 15 minutes avant le départ.

LES AUTORISATIONS

Autorisation de quitter seul l'accueil de loisirs : Autorisation de filmer/photographier/diffuser da	ns le cadre (NON
Personnes autorisées à venir chercher mon enfan	•	énoms, téléphoi	

Autorisation parentale Je soussigné(e):	
Tuteur légale de(s)l'enfant(s):	
	prendre toutes les mesures nécessaires en cas al et autorise ces derniers à pratiquer toutes
J'autorise également mon enfant à utiliser les mo	oyens de transports de Vacances et Ados Loisirs.
Fait à Séné, le :	Signature du parent ou du responsable
	de l'enfant avec la mention « Lu et approuvé »